



JEUDI 18 MAI 2023

Centre d'Éducation des Adultes des Draveurs, édifice l'Escale  
85, rue du Barry (Gatineau)

# CONFÉRENCES (gratuites)

## 12 h à 13 h : Choix de deux conférences sur l'autodétermination



### Favoriser l'autodétermination, c'est pas sorcier... Allons-y!

*Mme Mélanie Robillard, psychoéducatrice et SAC RNI, direction de la déficience physique et de la réadaptation, CISSS de l'Outaouais*

L'autodétermination est un besoin fondamental et un droit. Après un premier regard sur la définition et les composantes de ce concept, la réflexion portera sur les facteurs qui peuvent influencer son développement et la favoriser au quotidien.

*Cette conférence s'adresse aux parents et aux proches, aux enseignants et aux intervenants qui offrent du soutien aux personnes ayant une déficience intellectuelle (DI) ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA).*

### L'autodétermination : Agir pour soi, être au cœur de sa vie.

*Catherine Charette, agente des services régionaux de soutien et d'expertise pour la région Laval, Laurentides et Lanaudière et professionnelle de recherche pour la chaire Autodétermination et Handicap de l'UQTR.*

Cette conférence s'adresse aux jeunes ayant une déficience physique, à leur famille ainsi qu'à toutes les personnes qui les accompagnent. Comment le jeune peut-il exercer son autodétermination lors de la planification de sa transition vers la vie active ? Qu'est-ce qu'être autonome et qu'est-ce qu'être autodéterminé ? Des exemples concrets permettront de réfléchir à l'importance de développer son autodétermination afin d'être au cœur de sa vie, tout en ayant un réseau de soutien autour de soi.

*Cette conférence s'adresse aux personnes ayant une déficience physique (DP) qui désirent s'outiller afin d'exercer un plus grand contrôle sur les dimensions importantes de leur vie.*

## 15 h à 16 h : Conférence sur les droits légaux après 18 ans



### Planification de l'avenir et droit notarial

*Me Véronique Chénard-Thériault, notaire chez Thériault Notaires Inc.*

La présentation traitera de la planification successorale et des fiducies testamentaires chez les personnes de tous âges présentant une déficience intellectuelle, un trouble du spectre de l'autisme ou une incapacité sur le plan physique ou sensoriel. La présentation est destinée aux jeunes participants aux activités du salon, à leurs parents et proches aidants, ainsi qu'aux membres du personnel intervenant.

*Cette conférence s'adresse aux parents et aux proches et aux intervenants qui offrent du soutien aux personnes ayant une déficience intellectuelle (DI), déficience physique (DP) ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA).*

